

Entre des acteurs de plus en plus nombreux et aux intérêts souvent différents, voire opposés, l'Unesco peut jouer un rôle d'intermédiaire pour faciliter des partenariats innovants dans la conservation de la diversité biologique. Un objectif à assurer sur la durée par la mise en place de dispositifs permanents.

Réconcilier les intérêts

MERIEM BOUAMRANE ET NATARAJAN ISHWARAN

PROGRAMME MAN AND BIOSPHERE (MAB), UNESCO*

Dès sa création en 1945, les fondateurs de l'Unesco ont compris l'importance de la coopération scientifique pour contribuer à bâtir les défenses de la paix. Ainsi, l'Unesco a accompagné les réflexions sur l'enjeu des connaissances scientifiques, notamment pour la biodiversité. Elle continue de le faire à travers un certain nombre de programmes scientifiques intergouvernementaux et de projets, qui mobilisent des chercheurs et des institutions scientifiques dans le monde entier, sur des thèmes traitant de la diversité du vivant (des gènes jusqu'à la biosphère) ainsi que des aspects éthiques.

Il est estimé que deux tiers des conflits trouvent leurs origines dans l'accès et l'utilisation des ressources naturelles : ce fait est occulté par le classement habituel des conflits selon leur mode d'expression ethnique, religieux, économique et politique. L'Unesco joue un rôle majeur dans la prévention des conflits, à travers ses secteurs de l'éducation, de la culture, de la science et de la

communication. Les programmes scientifiques intergouvernementaux comme le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB), le Programme hydrologique international, la Commission océanographique intergouvernementale ou encore les programmes de sciences sociales aident les Etats membres à étudier les changements et les dynamiques sociales et culturelles, notamment sur l'évolution des perceptions liées aux enjeux de la biodiversité. Ainsi, les questions des modes d'accès et d'appropriation du vivant, leurs implications au niveau éthique, les modes d'utilisation des ressources et des écosystèmes, les relations entre les acteurs à propos des ressources sont autant de thèmes étudiés dans le cadre des différents programmes de l'Unesco.

Le rôle des scientifiques

Les travaux des chercheurs qui participent à ces programmes fournissent des bases scientifiques pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique. La conférence internationale « Biodiversité, science et gouver-

*Unesco-MAB
Division des sciences écologiques
et de la terre
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15 – France
n.ishwaran@unesco.org
m.bouamrane@unesco.org

nance », qui s'est tenue au siège de l'Unesco à Paris au mois de janvier dernier, a notamment permis de dresser l'état des connaissances dont nous disposons à l'heure actuelle, a souligné les insuffisances de nos savoirs et a défini des besoins, dans un monde dynamique et interdépendant.

Il est évident que le rôle et la place du discours scientifique dans nos sociétés, en particulier en ce qui concerne la biodiversité, sont profondément liés à la question de la bonne gouvernance de cette biodiversité. La conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique ne sont plus seulement des enjeux scientifiques et limités à certains acteurs bien connus. Nous assistons

La solution ne réside pas seulement dans le règlement ponctuel de conflits mais dans la mise en place de dispositifs permanents de communication et de concertation

désormais à l'émergence d'une multitude d'acteurs dans cette problématique, qui revendiquent une légitimité et un rôle à jouer. Nous pensons notamment au rôle croissant de certaines ONG, au secteur privé, aux agences de financement, aux communautés autochtones ainsi qu'aux autres acteurs de la société civile au sens large. Cette augmentation du nombre des acteurs, leurs différentes légitimités et intérêts, les relations des uns avec les autres, ont des implications essentielles

sur la conservation effective et l'utilisation durable de la diversité biologique aux échelles locale, nationale et internationale.

Les implications politiques, économiques, sociales et éthiques des connaissances scientifiques pour la biodiversité doivent être entendues par les décideurs et la société civile. Il convient de traduire ces recommandations et les résultats de la recherche scientifique dans des actes concrets, notamment dans des modes de vie plus respectueux de l'environnement, dans la mise en place d'approches innovantes sur le terrain, et de trouver des modalités pour que des interactions existent sur ces questions entre la société, le secteur privé, les décideurs et les scientifiques. Il est ainsi essentiel d'établir un dialogue permanent et constructif, de construire des ponts entre les différentes disciplines scientifiques et entre les différents acteurs, et de mieux définir le rôle de chacun dans cet objectif de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité. L'Unesco a cette responsabilité de faire le

lien entre la culture, l'éducation et la science pour la biodiversité.

La mise en réseaux

Nous nous retrouvons aujourd'hui face à un triple défi : participer à la progression des connaissances, y compris par l'établissement de systèmes d'observation et de prévention des dynamiques écologiques et sociales avec les partenaires scientifiques et techniques ; faciliter le partage du savoir grâce à l'éducation et à la communication et, enfin, favoriser un dialogue constructif entre les acteurs et promouvoir de nouveaux partenariats.

Depuis 30 ans, le Programme MAB, notamment à travers le Réseau mondial de réserves de biosphère, étudie les interactions entre les sociétés humaines et les ressources dans différents contextes culturels et socio-économiques. Les réserves de biosphère permettent d'étudier sur le long terme les interactions dynamiques entre les sociétés humaines et les écosystèmes. La « Stratégie de Séville » >lire p. 19 recommande d'envisager la gestion de chaque réserve de biosphère essentiellement comme un pacte entre la communauté locale et la société dans son ensemble. Une réserve de biosphère est un espace multi-objectifs (conservation, développement économique, formation et recherche scientifique), multi-usages et multi-acteurs qui s'appuie sur un système de zonage lui permettant d'assurer ses fonctions. Les acteurs et les institutions qui interviennent dans cet espace ont très souvent des intérêts différents qui peuvent parfois s'opposer par rapport au temps, à la propriété et à la nature.

Un des défis de la création et de la gestion d'une réserve de biosphère est de concilier sur un même espace des objectifs de conservation et de développement économique et de faire converger sur le long terme les intérêts des acteurs. Les réserves de biosphère constituent des sites d'études privilégiés pour le dialogue territorial entre différents acteurs et institutions, selon des procédures et des mécanismes de concertation spécifiques. Le programme MAB capitalise ces expériences et ces pratiques au niveau d'un site (comme la réserve de biosphère de Clayoquot Sound au Canada) ainsi qu'au niveau régional et soutient l'organisation de formations régionales sur ces thématiques¹. Un programme régional sur six réserves de bio-

sphère en Afrique de l'Ouest² vise notamment à étudier la prévention et la gestion des conflits liés aux usages comme la pêche, l'agriculture, la chasse et la cueillette, en s'appuyant notamment sur un processus de co-construction d'indicateurs d'interaction.

Parmi les enseignements tirés de ce Réseau mondial, la complexité des interventions institutionnelles au sein d'une réserve de biosphère et la nécessité de développer une concertation inter-institutionnelle ont été démontrées. Il a également été souligné que la solution ne réside pas seulement dans le règlement ponctuel de conflits mais dans la mise en place de dispositifs permanents de communication et de concertation entre acteurs à propos de l'usage des ressources et des territoires.

Ces connaissances et ces savoirs doivent être partagés par les membres de la société. C'est le rôle primordial du mandat de l'Unesco sur l'éducation, notamment l'éducation pour tous. La décennie des Nations unies pour l'éducation en vue du développement durable a été lancée le 1er mars 2005. L'Unesco a été désignée comme chef de file pour les Nations unies et s'efforcera dans ce cadre de soutenir des programmes et actions innovants, notamment en matière de biodiversité. A travers son secteur de la communication, l'Unesco travaille sur les nouvelles

technologies de l'information et de la communication (TIC) qui ont de nombreux impacts sur la biodiversité. Ces TIC permettent d'améliorer les moyens pour surveiller les changements des habitats et la distribution des espèces, ainsi que pour traiter et analyser des bases de données et accéder à l'information sur la biodiversité.

Soutenir des partenariats innovants

Les financements et le partenariat sont des éléments de plus en plus cruciaux pour améliorer la gouvernance de la biodiversité. L'Unesco est en position de jouer un rôle d'intermédiaire entre les secteurs public et privé pour qu'ils soutiennent des activités en faveur de la biodiversité en partenariat avec les Etats membres. Le projet de survie des grands singes (GRASP) du Programme des Nations unies pour l'environnement et de l'Unesco illustre la manière dont des partenariats publics et privés peuvent être mis en place pour la conservation et l'utilisation de la biodiversité. Le projet « systèmes de savoirs locaux et autochtones » (LINKS) vise à renforcer le pouvoir des collectivités locales dans le processus de gouvernance des ressources, en démontrant que leur connaissance, leur savoir-faire et leur perception du monde en font des partenaires indispensables pour les scientifiques, les gestionnaires et les décideurs politiques.

Ces exemples concrets, à la fois en ce qui concerne les besoins en matière de recherche et sur des modalités de gestion durable de la biodiversité, mais également en ce qui concerne la bonne gouvernance et la création de nouveaux partenariats avec les acteurs de la société illustrent les domaines dans lesquels l'Unesco propose d'apporter son expérience, de mobiliser ses ressources et ses réseaux, tant au niveau scientifique qu'au niveau politique. ●

NOTES DE LECTURE

1) Unesco, 2003. *Rapport final*. Atelier de formation régional sur le dialogue et la concertation dans les réserves de biosphère d'Afrique de l'Ouest. 11-17 mai 2003. Réserve de biosphère de la Pendjari, Bénin.

2) Réserve de biosphère de la Pendjari (Bénin), de la Mare

aux hippopotames (Burkina Faso), de la Comoé (Côte-d'Ivoire), de la Boucle du Baoulé (Mali), du W (Niger) et du Niokolo Koba (Sénégal). Unesco, 2005. *Rapport final*. Atelier technique et scientifique régional. 21-24 Février 2005. Réserve de biosphère du Niokolo Koba, Sénégal.